19ème Session du Groupe de Travail sur l'Examen périodique universel

Examen de la République Démocratique du Congo
(29 avril 2014)

50

Intervention du Cabo Verde,
par l'Ambassadeur Jose Luis Monteiro, Représentant permanent

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions la distinguée délégation ministérielle de la République Démocratique du Congo pour la présentation de son rapport national. La RDC émerge d'une situation de conflit prolongé et dont l'héritage continue de peser sur le degré de difficulté auquel font face ses autorités pour promouvoir la satisfaction des différents droits humains dans le pays, et à contraindre leurs efforts à cet effet.

Nous saluons, entre autres, des mesures telles que le décret de démobilisation de enfants des forces armées, le Code de protection de l'enfance et la gratuité de l'enseignement primaire, la pénalisation de l'accusation de sorcellerie à l'égard des enfants, la criminalisation de la torture, l'éducation aux droits de l'homme des agents de la sécurité, la stratégie et plan d'action contre les violences sexuelles, et la poursuite de la moratoire sur la peine capitale.

Nous souhaitons recommander aux autorités de la RDC:

1. D'envisager la ratification de la convention contre les disparitions forcées et de la convention sur les droits de travailleurs migrants ;

2. D'intensifier la lutte contre l'exploitation des enfants sur tous les plans où elle se vérifie.

Pour terminer nous augurons à la RDC les meilleurs succès dans la poursuite de ses efforts pour des progrès soutenus en matière des droits de l'homme dans le pays.

Merci, Monsieur le Président.